



Motion

Sur le nombre de postes mis au concours CRCN 2025 pour la Section 32.

Les membres de la Section 32 entendent alerter la direction du CNRS, la direction de l'Institut CNRS SHS et la communauté scientifique dans son ensemble de la forte menace pesant sur l'emploi scientifique. Ils constatent que 4 postes de CRCN ont été mis au concours pour l'année 2025, dont 2 coloriés, soit 50 % du total. Il s'agit là d'une baisse du nombre de postes qui se confirme et qui s'aggrave. Sur le total des quatre années de cette mandature (concours 2022-2025), ce sont 19 postes qui ont été publiés, contre 28 postes pour les 4 dernières années de la mandature précédente, soit 9 postes en moins. La baisse est donc d'environ 30 %, ce qui est considérable. Ce triste bilan est dressé au moment où la Section 32 vient de remettre son rapport de conjoncture, lequel indique qu'elle est passée de 295 chercheurs rattachés à son périmètre en 2000 à 217 chercheurs en 2023, soit une diminution là encore considérable de 26 % en une vingtaine d'années. De tels chiffres, bruts, ne sont que des indicateurs d'une tendance de fond, qui prive les plus jeunes générations de la perspective d'un emploi stable dans la recherche publique française et les laboratoires des forces vives nécessaires pour renouveler les perspectives de recherche et même simplement pour maintenir leur activité. C'est tout un champ de la recherche qui est ainsi de plus en plus déstructuré, au fur et à mesure du non-remplacement des générations partant à la retraite et de la perte de certains savoirs parfois uniques, à un moment où la société civile ne cesse d'interroger son passé et son patrimoine pour mieux affronter les défis de demain.

Les membres de la Section 32 avaient voté une motion au début de la mandature pour s'inquiéter du nombre insuffisant de postes pour le concours 2022, qui était alors de 5. Trois années plus tard, ils réitèrent ce constat en soulignant que la baisse s'est aggravée et en dénonçant cette situation.

Motion adoptée le 10 décembre 2024.

21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstention

Frédéric HURLET
Président de la Section 32

Destinataires :

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- Marie GAILLE, directrice de l'Institut CNRS-Sciences Humaines & Sociales.
- Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS-Sciences Humaines & Sociales.

Copie :

- Mathieu CASSIN, président du Conseil scientifique de l'Institut CNRS-Sciences Humaines & Sociales.
- Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.